

COMMISSIONS ET HONORAIRES
TRANSACTIONS IMMOBILIERES

VENTE

EN % du prix net vendeur

Valeur du bien comprise entre :	- €	et	30 000,00 €	3 050 €
Part du bien comprise entre :	30 001,00 €	et	55 000,00 €	9%
Part du bien comprise entre :	55 001,00 €	et	80 000,00 €	8%
Part du bien comprise entre :	80 001,00 €	et	200 000,00 €	7%
Part du bien comprise entre :	200 001,00 €	et	280 000,00 €	6%
Part du bien comprise entre :	280 001,00 €	et	A u delà	5%

ESTIMATION :

Honoraire d'évaluation : 130,00 € T.T.C par bien immobilier estimé.

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires de location simple sans gestion : 12% du loyer annuel hors charges
6% pour locataire et 6% pour le propriétaire.

Honoraires de location **si gestion locative** : 1/2 mois de loyer pour le locataire et 1/2 pour le bailleur.

HONORAIRES DE GESTION

Honoraires 7.5 % TTC du loyer hors charges annuel.
Assurance loyer impayés tarifs nous consulter.

Conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 Art.5, les rémunérations concernant la mise en location, l'état des lieux sont à partager par moitié entre le bailleur et le locataire